



EXCELLENCE POUR TOUS

**Le Journal du
Groupe Hospitalier
Artois-Ternois**





En qualité d'établissement public de santé, le Centre Hospitalier d'Arras (CHA) s'investit fortement dans la prise en charge de l'ensemble de la population de l'Artois, de la pédiatrie au grand vieillissement. Depuis le 1er juillet 2016, le CHA s'est uni aux Centres Hospitaliers du Ternois et de Bapaume dans le cadre du Groupe Hospitalier Artois-Ternois (GHAT) dont il est l'établissement support. Les Centres hospitaliers de Bapaume et du Ternois assurent, quant à eux, une offre de proximité pour les territoires du bapalmois et du ternois notamment en gériatrie, psychiatrie et handicap. Les trois établissements disposent de professionnels médicaux et soignants de très grande qualité, capables de traiter en urgence ou non, avec la meilleure technicité, un large panel de maladies.

L'hôpital est un pilier essentiel de la permanence d'accès aux soins qui permet à tous de bénéficier de la meilleure attention et du meilleur traitement. Avec un budget global de fonctionnement de près de 210 000 000 d'€ et fort de ses plus de 2 500 agents, le Centre Hospitalier d'Arras est à ce titre un acteur économique majeur qui assure un emploi local durable au service de l'ensemble des habitants de l'Artois.

Soucieux d'assurer quotidiennement qualité et sécurité des soins aux patients, les Centres hospitaliers d'Arras, de Bapaume et du Ternois concilient les valeurs d'égalité, de fraternité et de solidarité qu'ils incarnent avec la nécessité de participer aux efforts budgétaires et de gestion indispensables pour préserver notre système de sécurité sociale.

Le GHT Artois-Ternois offre l'opportunité de constituer de véritables filières de soins afin d'améliorer la continuité et la fluidité des prises en charge, de favoriser la collaboration médicale territoriale afin d'améliorer l'accès aux soins pour tous ou encore de développer l'offre de soins sur le territoire pour couvrir l'ensemble des besoins.

Ce rapport d'activité vous donnera un aperçu des événements marquants pour l'année 2016 et quelques-uns de ceux à venir pour 2017. Bonne lecture !

Pierre BERTRAND
Directeur du
Groupe Hospitalier Artois-Ternois

SOMMAIRE

- La Commission Médicale d'établissement fait peau neuve !
- Mouvement à la direction
- Docteur Le-Coz, nouveau président de la CME
- Audrey Pereira, vice-présidente de la CME
- Philanthropie !
- Direction commune
- Accueil de jour à Pierre Brunet
- Shooting photo à l'Hôpital

- Cancer colorectal, mobilisation nationale
- Naissance d'une maison de santé pluri-professionnelle à Saint-Pol/Ternoise

- Inauguration à Pierre Bolle !
- Le pôle Santé Mentale s'expose
- Art thérapie 2017

- Inspirez...soufflez !
- Priorité à la qualité de vie au travail !
- Succès pour les 1ères journées du patrimoine du CHA
- Réajustement capacitaire
- Restructuration de l'offre en soins palliatifs

- Déclenchement du Plan Blanc
- La sécurité des patients : fil rouge d'une bonne prise en charge
- Renouvellement du Conseil de bloc

J
A
N
V
I
E
R

4

M
A
R
S

8

J
U
I
N

10

11

S
E
P
T
E
M
B
R
E

12

14

N
O
V
E
M
B
R
E

16

17

P
R
O
J
E
T
S
2
0
1
7

18

22

F
E
V
R
I
E
R

M
A
I

J
U
I
L
L
E
T
A
O
U
T

O
C
T
O
B
R
E

D
E
C
E
M
B
R
E

- Le Laboratoire de Biologie Médicale vise l'excellence !
- Reconstruction à Bapaume !
- Évaluation onco-gériatrique : la consultation pluridisciplinaire du CHA

- Nouvelle technique de dépistage du cancer bronchique

- Analyse des besoins de santé
- Le CHA achète un robot chirurgical
- Résidents d'un autre genre à l'hôpital
- Ça tourne !

- Allaitement et développement durable

- Nouvelle présidente de la Commission Des Usagers (CDU)
- Séminaire médical
- Chirurgie esthétique
- Appui de l'ANAP dans la mise en œuvre du virage ambulatoire
- Enquête de satisfaction maternité
- Le CHA : meilleur élève dans la lutte contre les infections nosocomiales

La Commission Médicale d'Établissement fait peau neuve !

La Commission Médicale d'Établissement (CME) constitue dans chaque établissement public de santé, l'instance représentative de la communauté médicale (médecins et sages-femmes), pharmaceutique et odontologique. Le président de la CME est élu en son sein par l'ensemble de ses membres.

Mardi 19 janvier 2016 la CME du CHA procède à l'élection de son Président pour un mandat de 4 ans.

A l'issue de ce vote, le Docteur Patrick Le-Coz, neurologue et chef du service de Neurologie, succède au Docteur Pierre Valette, chef de service du SAMU, à la Présidence de la CME. Dans ses nouvelles fonctions, il sera accompagné par le Docteur Audrey Pereira (voir ci-contre), responsable de l'unité de chirurgie gynécologique et qui succède au Docteur Emmanuel Mulliez, à la Vice-présidence.

Le positionnement du CHA sur le territoire sera au cœur des préoccupations de cette nouvelle CME. Il s'agit pour cette dernière de veiller à assurer la réponse aux besoins de santé de proximité en intégrant les établissements du Ternois et de Bapaume, de participer à la mise en place le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), de développer les partenariats avec le CHU d'Amiens et le CHRU de Lille.

Mouvement à la direction

Après 5 ans passés en tant que Directeur général adjoint de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne, Pierre Bertrand arrive le 4 janvier 2016 à la tête du Centre Hospitalier d'Arras. : Il succède à Marie-Odile Saillard partie prendre des fonctions de Directrice générale au CHR de Metz.

Pour le nouveau directeur, le premier des enjeux est celui de conforter l'attractivité de l'hôpital par une politique volontariste en direction des jeunes médecins et par une dynamique d'ouverture de l'hôpital sur ses partenaires extérieurs. Développer les partenariats, c'est consolider la coordination des acteurs pour des parcours de santé efficaces notamment pour les personnes âgées et handicapées qui doivent bénéficier d'une continuité dans leur prise en charge. Il s'agira aussi d'encourager la recherche clinique, de maîtriser les dépenses, d'instaurer un « management par la qualité ». Dans ces démarches, l'usager devra pouvoir s'y retrouver facilement : pouvoir prendre rendez-vous sur internet, accéder à ses résultats d'analyses en ligne, se repérer facilement au CHA grâce à une bonne signalétique, bénéficier d'un équipement médical de pointe...

Docteur Patrick Le Coz, nouveau président de la CME

Comment êtes-vous arrivé au Centre Hospitalier d'Arras ?

J'ai été interne auprès des Hôpitaux de Paris. Ensuite je suis passé Chef de Clinique - Assistant des Hôpitaux de Paris au sein du service de Neurologie du Professeur PEPIN à l'Hôpital Lariboisière. C'est en 1989 que je deviens praticien des hôpitaux. J'ai exercé à l'hôpital Lariboisière jusqu'en 1995 avant d'intégrer le CHA en Janvier 1996.

Depuis que vous êtes à Arras, quelles fonctions avez-vous occupées ?

En 2002 je suis nommé Chef du service de neurologie du CHA. À partir de cette date, j'ai pu développer cette discipline tant au sein du Centre Hospitalier qu'à l'échelle du territoire régional de santé. En juin 2012, je participe activement à la création d'une Unité Neuro-Vasculaire toujours au sein du CHA. J'interviens également de façon régulière au Centre Hospitalier du Ternois dans le cadre de consultations avancées de neurologie. Et puis enfin, je suis, depuis janvier 2014, Chef de Pôle de Médecine et Spécialités Médicales au sein du CHA.

Vous faites état d'une expérience riche et diversifiée. Avez-vous d'autres activités en dehors de l'hôpital ?



Dr Patrick Le Coz

Oui. Parallèlement, je suis investi auprès de différents réseaux de santé du territoire. Je suis engagé dans le développement de l'éducation thérapeutique dans le cadre de la prise en charge de la sclérose en plaques notamment au travers du Groupement septentrional d'études et de recherche sur la sclérose en plaques (GSEP). Je suis également membre du réseau régional de la mémoire, MEO-TIS, qui permet d'assurer une meilleure complémentarité entre les acteurs de santé en vue d'établir un diagnostic précoce, d'optimiser l'organisation des soins et d'assurer un suivi médical, psychologique et social des patients touchés par la maladie d'Alzheimer. MEOTIS est un support pour des projets de développement de la recherche clinique, ce qui permet aussi de créer un lien de partenariat fort avec le CHRU de Lille.

J'exerce aussi les fonctions de Vice-président de la Ligue départementale contre le cancer, d'administrateur du COREPS (Comité Régional d'Education et de Promotion de la Santé), et de Conseiller ordinal départemental à l'Ordre des médecins depuis 2011.



Dr Audrey Pereira

Dr Audrey Pereira, Chirurgien gynécologue, Vice-Présidente de la CME

- ▶ Interne du CHRU de Lille et assistante partagée au Centre Oscar Lambret de Lille
- ▶ Titulaire d'un DESC de Chirurgie carcinologique mammaire et pelvienne, spécialisée dans la reconstruction mammaire
- ▶ Intègre le CHA en 2008, assure la prise en charge des cancers de la femme
- ▶ Son activité permet au CHA de se positionner comme centre de référence de la prise en charge publique du cancer féminin
- ▶ Responsable de l'unité de chirurgie gynécologique et carcinologique depuis août 2015
- ▶ Formée au robot chirurgical depuis Septembre 2016

P hilanthropie !

Gérard Pezé et les représentants de la ligue départementale offrent une montagne de jouets à destination des enfants hospitalisés dans les services de néonatalogie et de pédiatrie du Centre Hospitalier d'Arras. La Ligue fait preuve, depuis plusieurs années, d'une grande générosité envers le Centre Hospitalier. Au départ, l'association redistribuait des jouets défectueux récupérés dans les magasins après les avoir remis en état. Depuis 2013, la ligue distribue des jouets neufs qu'elle finance elle-même ! Pierre Bertrand, Directeur du Centre Hospitalier d'Arras, a remercié en son nom et celui des soignants présents, cette générosité qui permet d'améliorer et d'humaniser des soins qui peuvent être difficiles à vivre autant pour les enfants que pour les parents.



Le +

L'auteur de BD « Boule à zéro » est reçu par le service de pédiatrie. L'association «Les Clowns de l'espoir» a renouvelé sa prestation au sein du service à l'occasion de ses 20 ans en octobre 2016.

Direction commune

Le 4 janvier, avec la nomination de Monsieur Pierre Bertrand, une direction commune est actée entre le Centre Hospitalier d'Arras et le Centre Hospitalier du Ternois. Avant cela, une direction intérimaire était assurée par le Centre Hospitalier d'Arras. Pour rappel historique, le Centre Hospitalier du Ternois est lui-même issu d'une fusion de trois établissements (l'EHPAD les Varennes d'Auxi le Château, les EHPAD et Foyer de vie de Frévent et le Centre Hospitalier de Saint-Pol-sur-Ternoise) depuis le 1er juillet 2012.

Accueil de jour à Pierre Brunet

Les personnes âgées, vivant toujours chez elles et dont l'état de santé le nécessite, peuvent désormais fréquenter l'accueil de jour de l'EHPAD Pierre Brunet de Dainville rattaché au CHA. Cet accueil, proposé quelques jours par semaine, permet aux personnes de sortir de chez elles, renouer des liens, bénéficier d'un suivi régulier et libèrent du temps aux proches aidants.

Un groupe de patientes atteintes d'un cancer du sein et suivies à l'hôpital participent à un shooting photo. Le service d'oncologie du CHA est à l'initiative du projet en partenariat avec Annabelle Pereira, photographe. Cela a pu permettre aux participantes, qui ont toutes reçu un book personnel de leur séance photo, de redécouvrir leur féminité et leur image corporelle en montrant à leur entourage et au public qu'une vie existe après le cancer (une des patientes s'est mariée, une autre est devenue grand-mère...).

Shooting photo à l'Hôpital



© Annabelle Pereira

Le Laboratoire de Biologie Médicale vise l'excellence !

Composé de plusieurs unités (Biochimie, Hématologie, Immunologie, Microbiologie, Toxicologie, Biologie), le Laboratoire de Biologie Médicale (LBM) du CHA réalise plus de 1 600 000 actes par an.

Priorité à la qualité

Conformément à la loi du 3 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale, le CHA travaille depuis 2012 à la mise en place d'une démarche qualité et d'accréditation de son laboratoire. L'accréditation assure une reconnaissance du LBM sur le territoire.

Un laboratoire pour tous

Tout un chacun peut bénéficier des services du LBM, au même titre qu'un laboratoire de ville, dès lors qu'il détient une ordonnance pour faire des analyses.

Un accès plus facile aux résultats

Les résultats sont consultables en ligne depuis le site internet du CHA par le biais d'un identifiant et d'un mot de passe. Du côté des médecins libéraux et biologistes, ils accèdent aux comptes rendus d'analyse via leur messagerie médicale sécurisée, Apcript.

Reconstruction à Bapaume !

La reconstruction de la maison de retraite Henri Guidet et du foyer de vie pour adultes handicapés de Bapaume est lancée. Gage de l'amélioration des conditions d'hébergement pour les résidents, cette opération, estimée à 13 millions d'euros, répond aux normes de confort hôtelier attendues par ces derniers.



Répondre aux besoins de santé

Les personnes souffrant de troubles cognitifs seront accueillies dans les deux futures Unités de Vie Alzheimer (UVA) et le futur pôle d'activité et de soins adaptés (PASA). Le dispositif de prise en charge des personnes âgées et handicapées déjà structuré au Centre hospitalier de Bapaume en partenariat avec le Centre Hospitalier d'Arras s'en trouvera étoffé.

Un accompagnement projet de qualité

Au terme d'une procédure d'appel d'offre, la société ASCISTE Ingénierie, installée à Bezannes dans l'agglomération Rémoise, a été retenue pour procéder à une étude de faisabilité du projet dont les résultats ont confirmé la possibilité de réaliser l'opération.

NVW Architectes de Lille est le maître d'œuvre retenu pour faire émerger le projet de reconstruction.

Le projet de NVW Architectes présente une haute fonctionnalité du bâtiment et de ses unités de vie dans l'intérêt des résidents. Le projet est clair, structuré, réfléchi, répondant aux attentes des Centres Hospitaliers d'Arras et de Bapaume, maîtres d'ouvrage. Les résidents se sentiront comme chez eux dans ces espaces de vie agréables et chaleureux. Pose de la première pierre en 2017 !

Soutien de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France et du Département du Pas-de-Calais qui contribuent au financement du projet.

Evaluation onco-gériatrique : la consultation pluridisciplinaire du CHA

L'onco-gériatrie, qu'est-ce que c'est ?

L'onco-gériatrie c'est deux spécialités médicales en une : l'oncologie et la gériatrie. Grâce à cette spécialité tout patient âgé atteint d'un cancer peut bénéficier d'un traitement adapté à son état de santé grâce à une approche pluridisciplinaire et multi professionnelle.

Quels liens entre le cancer et la personne âgée ?

Le cancer chez les personnes âgées de plus de 75 ans représente un tiers des cancers diagnostiqués tous âges confondus (110 000 nouveaux cas de cancer en 2012). Dans la région des Hauts-de-France, 44,6% des décès des personnes de plus de 75 ans sont dus à un cancer.

Une prise en charge tardive, un mauvais état de santé général, des comorbidités sont autant de facteurs qui augmentent le risque de cancer chez la personne âgée d'où l'importance d'une évaluation onco-gériatrique complète.

Comment se déroule une évaluation gériatrique ?

Le patient voit le gériatre sur demande de son médecin spécialiste (oncologue, chirurgien, spécialiste d'organe). Il va évaluer et apprécier son état fonctionnel, son degré de dépendance, son état psychique, cognitif et nutritionnel, son équilibre, son environnement social, ses pathologies en cours et antérieures, les traitements et interactions médicamenteuses...

Qu'en est-il au Centre Hospitalier d'Arras ?

Dr Bincy Darre, onco-gériatre, organise la consultation pluridisciplinaire d'évaluation qui se réalise au sein de ce que l'on appelle l'Hôpital de Jour Gériatrique. Le patient reçoit une synthèse de son état général établie par le gériatre, ce qui permettra au médecin spécialiste ou à l'oncologue de décider d'un traitement ou de l'adapter.

Dr Bincy Darre





Cancer colorectal, mobilisation nationale

En partenariat avec l'Association Opaline 62, la Ligue contre le cancer et la CPAM Artois, les équipes d'hépatogastro-entérologie, d'endoscopie et d'oncologie du CHA se mobilisent pour une journée d'information et de dépistage à l'occasion de la campagne « Mars bleu » de mobilisation contre le cancer colorectal.



Le cancer colorectal, qu'est-ce que c'est ?

C'est une tumeur maligne de la muqueuse du côlon et du rectum.

En France, combien de personnes sont touchées par ce cancer ?

En 2015, il touche 43 000 personnes et cause 17 500 décès. Il faut savoir que 95 % des cas de cancer colorectal sont diagnostiqués chez les 50-74 ans (femmes et hommes). Face à ces chiffres, les personnes qui se situent dans la tranche d'âge des 50 – 74 ans peuvent se faire dépister tous les deux ans afin de détecter le cancer le plus tôt possible s'il y a lieu. S'il est pris en charge suffisamment tôt, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.

Comment peut-on se faire dépister ?

Il suffit de prélever un échantillon de selles à l'aide d'un test immunologique remis par son médecin traitant. Le test est sans douleur et s'effectue à domicile. Une enveloppe T est fournie avec le test, elle permet d'envoyer l'échantillon de selles au laboratoire de biologie médicale dont l'adresse est inscrite sur l'enveloppe. Si le test est négatif dans 96% des cas, la personne est invitée à le renouveler tous les 2 ans. En cas de test positif, le médecin prescrira une coloscopie, réalisée par un gastro-entérologue, afin de déceler d'éventuelles anomalies et de les retirer si besoin.

Prise en charge au CHA

Le CHA garantit une offre 100% publique en cancérologie, sans dépassement d'honoraire. Son service d'oncologie médicale est autorisé pour la chirurgie carcinologique, sénologie, gynécologie, urologie ainsi que pour le traitement par chimiothérapie des cancers gynécologiques, mammaires, uro-génitaux, pulmonaires, neurologiques, digestifs et ORL.

Naissance d'une maison de santé pluri-professionnelle à Saint-Pol-sur-Ternoise



Pose de la 1^{ère} pierre, jeudi 15 décembre 2016

Avec 9,7 médecins généralistes pour 10 000 habitants, la densité médicale sur le territoire du ternois est en dessous de la moyenne régionale. Les spécialités médicales sont peu présentes et l'âge moyen des médecins généralistes est plus élevé que dans les autres territoires.

Partant de ce constat, une vingtaine de professionnels de santé libéraux se sont mobilisés sous l'impulsion du Dr Laurent TURI avec la Communauté de Communes des Vertes Collines du Saint-Polois et les Centres Hospitaliers d'Arras et du Ternois pour créer une Maison de Santé Pluri professionnelle (MSP).

Quels bénéfices pour les habitants de Saint Pol ?

La MSP est une vraie opportunité pour les habitants alentours. Elle regroupe divers professionnels sous le même toit (médecins généralistes, médecins spécialistes, dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes...). Les habitants ont donc accès à un choix diversifié de soins en toute proximité et ce de 8h à 20h. En plus de cela, elle est un cadre d'exercice professionnel attractif pour les jeunes médecins qui s'installent en libéral.

Et pour les patients du Centre Hospitalier d'Arras ?

Les professionnels de santé de la MSP d'une part et les professionnels de santé du CHA d'autre part pourront plus facilement travailler ensemble sur des projets communs comme la télémedecine. Dès lors, le confort du patient sera accru puisque l'amélioration de la collaboration médicale permettra de mieux organiser la continuité de sa prise en charge entre l'hôpital et son domicile.



Projet ambitieux de 2,5 millions d'euros HT soutenu par la Mutualité Sociale Agricole, l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, le Conseil Régional des Hauts-de-France, le département de médecine générale de la faculté de médecine de Lille et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS).

Dr Laurent Turi



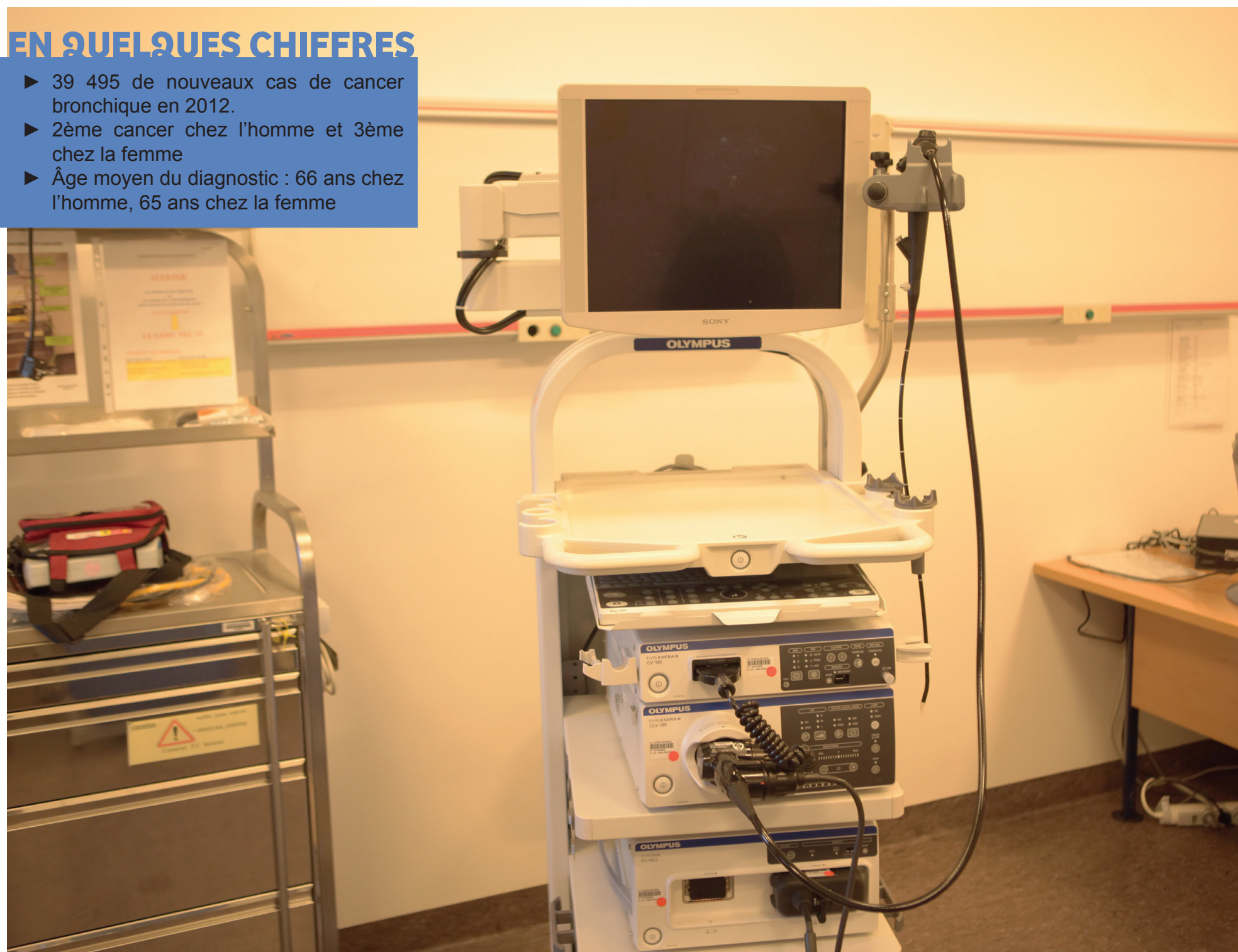
Nouvelle technique de dépistage !

Le CHA adopte une nouvelle méthode de dépistage des cancers bronchiques moins invasive pour les patients. Cet équipement d'une valeur de 130 000€ apporte une précision inégalée en combinant deux techniques à la fois, l'endoscopie et l'échographie.

Le patient bénéficie d'un diagnostic de meilleure qualité puisqu'avec ces deux images à l'écran, le praticien peut repérer des anomalies situées derrière les parois trachéobronchiques (ganglions, tumeurs ou kystes) qui demeuraient non visibles en endoscopie bronchique conventionnelle. Le diagnostic se réalise en ambulatoire. Il n'y a donc plus besoin de se faire hospitaliser et passer la nuit à l'hôpital. Le Docteur Marie Boutemy, Pneumologue, est formée à la technique.

EN QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 39 495 de nouveaux cas de cancer bronchique en 2012.
- ▶ 2ème cancer chez l'homme et 3ème chez la femme
- ▶ Âge moyen du diagnostic : 66 ans chez l'homme, 65 ans chez la femme



© Service Communication - Vidéo écho-bronchoscope



Inauguration à Pierre Bolle !

Rattaché au CHA, l'EHPAD Pierre Bolle inaugure le jardin thérapeutique de sa résidence.

Le jardin thérapeutique : thérapie non médicamenteuse

Trois espaces composent ce jardin aménagé sur les espaces verts de l'EHPAD. Un parcours de marche (espace de déambulation) utilisé par l'ergothérapeute de la structure, des espaces de repos aménagés (bancs, tonnelles, fauteuils, tables...) et un espace potager avec des bacs de jardinage adaptés aux personnes à mobilité réduite et des arbres fruitiers. Les résidents s'y promènent et s'y ressource.

Grâce à ce jardin, les résidents peuvent maintenir une acti-

tivité physique avec le parcours de marche sécurisé. Chacun d'entre eux peut stimuler ses sens et conserver son autonomie dans les activités de jardinage : l'entretien des carrés potagers, l'atelier floral... Autant d'activités qui rentrent dans le cadre de ce que l'on appelle les approches thérapeutiques non médicamenteuses.



Une prise en charge ouverte sur l'extérieur

Les résidents y développent aussi des relations intergénérationnelles via les différentes animations proposées. L'Établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (EPDEF) qui utilise le jardin de l'EHPAD Pierre Bolle pour favoriser le lien enfants/parents en dehors du cadre institutionnel. L'espace de déambulation profite aux enfants de l'IME « Les longs champs » d'Arras et de l'école maternelle d'application Pierre Baudel dans le cadre du développement psychomoteur. Ces derniers participent également aux ateliers jardinage avec les résidents.

Les résidents et les familles souhaitent depuis plusieurs années la création d'un espace de vie qui permette d'oublier un instant la vie en institution. L'équipe de rééducation attendait un outil extérieur de déambulation pour prévenir la perte d'autonomie. La création du jardin thérapeutique a fédéré les résidents, les familles et les professionnels de santé autour d'un projet de vie.

Le Pôle Santé mentale s'expose

Les hôpitaux de jour, la galerie d'activités thérapeutiques et le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel du pôle Santé mentale du CHA exposent des œuvres qui ont été réalisées par 150 patients à l'occasion des ateliers thérapeutiques auxquels ils participent tout au long de l'année avec les équipes de soins, présentent des films produits en atelier vidéo thérapie et font une démonstration de Bao Pao (Arche musicale assistée par ordinateur). Grâce à cette activité artistique les patients développent des compétences individuelles, entretiennent l'estime de soi et améliorent leur capacité d'insertion.

Art thérapie 2017

Les patients du pôle santé mentale laissent s'exprimer leurs âmes artistiques sur le thème du bleu. Leurs créations sont exposées au Musée d'Arras du 2 janvier au 6 février 2017 !



Analyse des besoins de santé

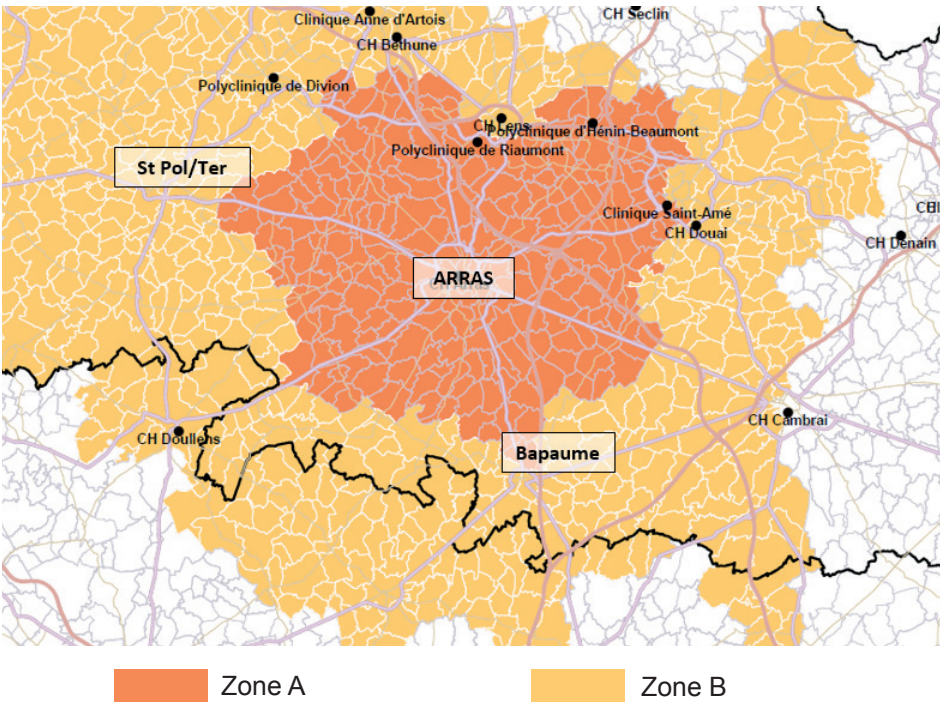
Une estimation à 5 à 10 ans des besoins de santé de la population réalisée par L'Observatoire Régional de la Santé (ORS) Nord Pas-de-Calais Evolution sous la responsabilité de son directeur, Olivier Lacoste, fait état de l'évolution de l'offre de santé attendue pour le Ternois et l'Arrageois. Deux zones géographiques sont étudiées (voir carte). Les deux zones couvrent 1,2 million d'habitants : 490 255 pour la zone centrale (ils se situent à moins de 30 minutes du CHA en voiture), presque 710 000 pour la zone périphérique (entre 30 minutes et 45 minutes d'Arras).

Augmentation du nombre de personnes âgées

Le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans devrait croître de 80% en 10 ans. En 2012 et 2022, il faudra par exemple s'attendre à un accroissement de 3 054 personnes âgées de 85 ans et plus pour la zone A et de 5 770 pour la zone B. L'augmentation du nombre de personnes âgées va structurellement entraîner l'augmentation des maladies dont la fréquence augmente avec l'âge telles que les cancers (+10%), les maladies de l'appareil respiratoire (+10%), les maladies cardio-vasculaires, la maladie d'Alzheimer... Face à ce vieillissement attendu, le nombre de gériatres devrait bien progresser. Quoiqu'il en soit, ces évolutions vont nécessairement entraîner des adaptations de l'offre de santé.

Augmentation du nombre de professionnels de santé

Pour les habitants de la zone centrale, l'accès aux soins devrait s'améliorer puisque l'effectif des médecins généralistes devrait s'accroître dans la zone centrale de 2% mais diminuer de 2% dans la zone périphérique. L'effectif des médecins spécialistes devrait augmenter de 18% dans l'ensemble et de 39% dans la zone centrale. Enfin, les cardiologues, dermatologues, radiologues, gastroentérologues, gériatres, psychiatres pourraient être plus nombreux si les tendances actuelles se maintiennent dans l'ensemble du périmètre étudié.



Le CHA achète un robot chirurgical

Afin d'améliorer la prise en charge chirurgicale de ses patients, le CHA fait le choix d'une politique d'investissement ambitieuse et se dote d'un robot chirurgical pour 1,8 millions d'€. Parmi les praticiens formés à la technique, Dr Boggini nous en parle :

Comment fonctionne le robot chirurgical ?

Le robot est fait de quatre bras articulés que l'on implante dans le corps du patient par plusieurs petites incisions. Ces bras laissent passer les instruments chirurgicaux et le matériel vidéo nécessaires à l'intervention. Le tout est retransmis sur une console dans laquelle le chirurgien s'installe pour effectuer l'opération en vision 3D, en plus des instruments entièrement articulés à 540°, ce qui lui permet de travailler comme s'il avait les « mains dans le patient ».

Quels avantages le patient peut-il en retirer ?

Tout d'abord, c'est une technique moins invasive pour le patient que la chirurgie ouverte. Un patient opéré au robot présente moins de douleurs en post-opératoire, moins de saignements, moins de besoins en transfusion sanguine. Le patient bénéficie d'une meilleure qualité de prise en charge puisque la vision 3D en haute définition permet une vision plus fine et plus précise de la zone d'intervention.

Quelle formation avez-vous reçue pour utiliser le robot chirurgical ?

Personnellement j'ai fait un clinicat de deux ans à Lille durant lequel j'ai eu plusieurs fois l'occasion d'utiliser un robot chirurgical. La livraison du robot au CHA comprenait aussi celle d'un simulateur sur lequel tous les médecins formés ont pu s'entraîner. Il y a aussi des temps de formation sur animaux organisés dans des centres dédiés à Gand en Belgique ou à l'Ecole européenne de chirurgie de Paris.

Praticiens déjà formés à son utilisation :

Dr Audrey Pereira, Chirurgien gynécologue
Dr Gregory Boggini, Chirurgien urologue
Dr Emmanuel Mulliez, Chirurgien viscéral et digestif

Et d'autres médecins en cours de formation !

23 patients opérés au robot en décembre 2016 en :

Urologie (prostatectomie radicale, néphrectomie partielle et élargie, pyéloplastie),
Gynécologie (cancer de l'utérus, cancer de l'endomètre, cancer du col, promontofixation, hystérectomie),
Chirurgie viscérale et endocrinienne (chirurgie de l'obésité, chirurgie colorectale, chirurgie bilio-pancréatique).

« Avec la chirurgie robotisée, nous faisons le choix de la chirurgie de demain. Dès à présent, cette technologie nous permet d'opérer les pathologies cancéreuses avec l'excellence chirurgicale que nous souhaitons pour nos patients. »

Dr Audrey Pereira



Résidents d'un autre genre à l'hôpital

Quatre moutons emménagent au CHA. Ils débroussaillent les grands espaces verts aux abords de l'hôpital en lieu et place des tondeuses à gazon. L'écopâturage est donc mis à l'honneur. Méthode complémentaire à l'entretien mécanique des pelouses, l'écopâturage, au même titre que le recyclage de l'eau de pluie ou le tri des déchets, s'inscrit dans une démarche de développement durable. Les moutons sont gérés par une société extérieure qui s'occupe de tout (soins vétérinaires, toilettage...).

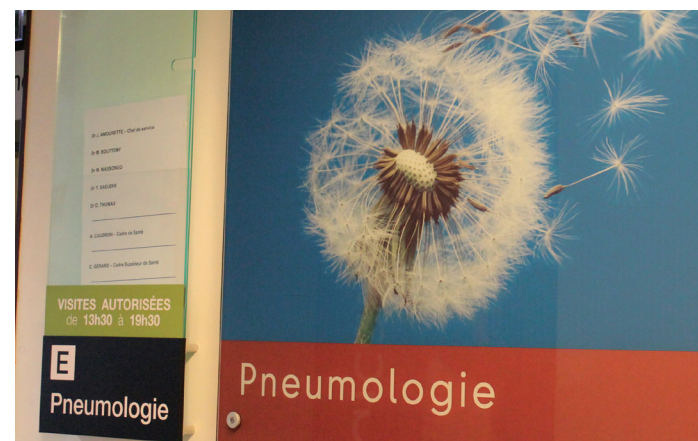
Ça tourne !

Deux journées de tournage pour le film « Happy end » de Michael Haneke ont eu lieu sur le site du Cap Gris Nez à Audinghem. L'équipe de tournage qui comprenait Isabelle Huppert et Jean-Louis Trintignant a demandé au CHA d'assurer leur sécurité médicale. Leur ont été mis à disposition une équipe médicale (un médecin urgentiste, un ambulancier, un infirmier), une ambulance de réanimation, une pharmacie mobile hospitalière et du matériel de réanimation. Ce film franco-autrichien sortira en 2017.



Inspirez... soufflez !

Les patients souffrant de maladies respiratoires de type bronchites chroniques, emphysèmes, asthme et ayant bénéficié d'un stage de réhabilitation respiratoire dans le cadre d'un programme d'éducation thérapeutique du CHA sont invités à marcher le samedi 03 septembre 2016 à 9h30 aux grandes prairies à Arras. Le service de pneumologie, organisateur de l'évènement, améliore la qualité de vie des patients par un réentraînement à l'effort, une amélioration du souffle, le réapprentissage des règles diététiques... Cela permet au patient de mieux connaître sa maladie. Il participe à l'amélioration de son confort et de son autonomie au quotidien.



1^{ères} journées du patrimoine au CHA

C'est une première, le CHA ouvre ses portes au public à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Le succès est au rendez-vous.

Plus de 1000 personnes ont franchi les portes de l'hôpital pour le découvrir ou le redécouvrir avec engouement. Le public a pleinement profité des animations proposées : visites organisées des services, exposition dans le hall d'ancien matériel chirurgical... Les visites organisées des services (Bloc opératoire, imagerie, CESU, Femme Enfant, chirurgie et laboratoire) étaient encadrées par des agents de l'hôpital qui ont parfois dû guider un groupe de 40 visiteurs. Pour l'occasion, le robot chirurgical était également installé dans le hall d'accueil afin de le faire découvrir au public. Chacun à leur tour, les personnes ont essayé le robot chirurgical sous l'œil bienveillant de plusieurs chirurgiens mobilisés pour l'occasion. Un circuit logistique était aussi organisé. Les visiteurs ont pu observer avec curiosité les AGV (Automated Guided Vehicles) qui sont les robots qui transportent de façon automatique les chariots de flux restauration, linge, pharmacie et magasin. Ces robots partent de la gare logistique et vont dans les différentes gares d'étage qui se situent au niveau de chaque service de soins. Des agents prennent ensuite le relais pour traiter les marchandises acheminées. Suite au succès de cette première édition et à la demande du public, le CHA renouvellera à coup sûr l'expérience pour 2017.



Robot chirurgical



Priorité à la qualité de vie au travail !

Afin de préserver la santé physique et mentale de ses agents, de remédier aux situations de mal-être et de souffrance au travail, la nouvelle direction du Centre Hospitalier d'Arras fait appel au cabinet EPISTEME, expert dans l'évaluation et la prévention des risques psychosociaux afin de dresser un diagnostic du service SAMU 62. L'audit réalisé auprès des personnels du SAMU 62 analyse la situation et les problématiques rencontrées au quotidien par l'ensemble des personnels. Ce dernier identifie les actions correctives à mettre en place, élabore préconisations et plan d'actions afin de rétablir une meilleure qualité de vie au travail pour tous au bénéfice tant des professionnels que des patients.

Restructuration de l'offre en soins palliatifs

En s'inscrivant dans les recommandations formulées par la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP), le CHA regroupe au sein d'un même secteur (oncohématologie et gastroentérologie) 8 des 9 Lits Identifiés Soins Palliatifs (LISP) dont il dispose et qui étaient auparavant répartis entre les services de gastrologie, pneumologie, médecine polyvalente et gériatrie. Les patients bénéficieront d'un accompagnement mieux adapté à leurs besoins grâce à une meilleure organisation du service de soins palliatifs.



Être admis en soins palliatifs

C'est le médecin responsable du patient qui demande son admission en soins palliatifs. Il rédige à cet effet une fiche d'admission en LISP qu'il adresse au médecin coordonnateur des LISP (les Drs Jean-Claude Cliquennois et Magali Tournet – voir photos ci-contre). Le médecin coordonnateur participe ensuite à la rédaction collégiale et pluridisciplinaire de la fiche d'inclusion du patient à partir de laquelle est établi un projet individualisé de soins. En fonction des spécificités du projet de soins individualisé, le patient est admis en LISP au CHA ou orienté vers les LISP des CH de Bapaume ou de Saint-Pol. Les patients et leur famille sont mieux entourés. La prise en charge est mieux organisée entre les réunions pluridisciplinaires entre professionnels de santé, le partenariat avec l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs et l'anticipation des modes de sortie dès les premiers jours d'hospitalisation. Un projet pour l'intervention de bénévoles au sein du service est à l'étude.

Dr Jean-Claude Cliquennois



Dr Magali Tournet



En +

Le Groupe Hospitalier Artois-Ternois développe la culture palliative sur le territoire, améliore la visibilité de son offre et coordonne le parcours du patient palliatif.

Réajustement capacitaire

Dès 2013 le CHA participait au programme national de gestion des lits de l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP) afin d'identifier ses marges de progrès organisationnels pour améliorer la gestion de l'utilisation de ses lits d'hospitalisation pour que le patient soit pris en charge « au bon moment, au bon endroit, le temps qu'il faut ». Ainsi la capacité du service de médecine de spécialités, comprenant la médecine polyvalente, la diabétologie, la néphrologie et la rhumatologie, passe de 26 à 30 lits en hospitalisation complète. Tout comme le service de court séjour gériatrique dont la capacité passe de 26 à 30 lits. A contrario, le nombre de lit en chirurgie diminue après un regroupement de trois services de chirurgie en deux unités.

Allaitement et développement durable

Pour la 9ème année consécutive, le CHA participe à la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel (SMAM) du 10 au 16 octobre 2016 sur le thème de l' « Allaitement maternel et développement durable ». Sujet au cœur des préoccupations mondiales, puisqu'au cours de la Cop 21, les dirigeants du monde se sont engagés à éliminer la pauvreté, assurer la prospérité et protéger la planète se fixant des objectifs en terme de développement durable.

Si l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande un allaitement exclusif jusqu'à six mois, il n'en demeure pas moins que le taux d'allaitement maternel en France est l'un des plus bas du monde. Selon la DREES (Direction de la Recherche des Etudes et de l'Évaluation des Statistiques) seulement 18 % des enfants sont allaités à six mois sur les 66 % initiés à la naissance. Cela s'explique souvent, pour les mamans, par un abandon précoce de l'allaitement maternel. Dès lors créer la possibilité que les mères présentant des facteurs de risque de sevrage précoce soient soutenues semble essentiel.

Depuis de nombreuses années, le CHA développe des démarches de soin qui favorisent l'allaitement maternel et la parentalité (ateliers massage du nouveau-né, présence quotidienne de consultantes en lactation, présence constante d'une puéricultrice en suite de naissance) en toute sérénité. En termes de développement durable, le lait maternel est une ressource naturelle, gratuite et renouvelable. L'allaitement permet d'économiser toute l'énergie dépensée pour la fabrication, le transport et la préparation du lait artificiel.



© Service Communication - Allaitement au service de maternité

Déclenchement du plan blanc

Lundi 14 novembre, un grave accident de car a eu lieu sur la RN25 à hauteur de Bavincourt. Le bilan est lourd, quatorze victimes sont à déplorer à la suite d'une collision frontale entre un poids lourd et un bus de ramassage scolaire à bord duquel se trouvaient 12 enfants entre 11 et 15 ans. Après l'alerte aux secours, quatre équipes médicales sont envoyées sur le lieu de l'accident.

Deux enfants sont transportés vers le CHU d'Amiens. Trois urgences absolues sont prises en charge au CHA: un adulte, le chauffeur poids lourd, et deux enfants. Neuf autres enfants, catégorisés urgences relatives sont admis dans le cadre du plan blanc de l'hôpital dont la phase 2 (sur 3) a été déclenchée. Les parents des enfants ont été accueillis sur place et la cellule d'urgence médico-psychologique (psychiatre, psychologue, équipe de volontaires) a été activée.

Le professionnalisme, la réactivité et la coordination des équipes de soins, des SAMU du Pas de Calais et de la Somme ont été d'un très haut niveau.

Sous la direction du Dr Pierre Valette depuis 2005, le SAMU 62, siégeant au CHA, assure tout au long de l'année la réponse et la régulation de l'aide médicale urgente (Centre 15) pour l'ensemble du département du Pas-de-Calais. Il coordonne les 7 Services Mobiles d'Urgences et de Réanimation (SMUR) du Territoire : Arras, Lens, Béthune, Calais, St-Omer, Boulogne et Montreuil. En régulant l'ensemble des appels d'urgence (15 et 112), le SAMU 62 comptabilise près de 700 000 appels entrants.

Le SAMU 62 comprend aussi une cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) pour prendre en charge les blessés et les impliqués dans les situations d'urgence collective (accidents, catastrophes, attentats). L'unité de médecine de catastrophe, sous la responsabilité du Dr Maerten, est chargée de préparer et coordonner la réponse de l'aide médicale urgente en cas de SSE et contribue à l'élaboration du dispositif ORSEC (Organisation des secours) et ORSAN (Organisation de la Réponse du système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles).

C'est aussi grâce à la formation que l'excellence s'acquiert. Le Centre d'Enseignement en Soins d'Urgence (CESU) est rattaché au SAMU 62 assure la formation aux gestes et soins d'urgences (FGSU), la formation aux risques NRBC (Nucléaire, Radiologique, Biologique et Chimique) et dispose, en partenariat avec la Chambre des métiers du département, d'un Institut de Formation des Ambulanciers (IFA).

Le plan blanc, qu'est-ce que c'est ?

Le plan blanc est un dispositif de crise élaboré en amont dont se dote chaque établissement de santé déclenché en Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE). Il décrit les étapes successives à mettre en place pour permettre à l'établissement d'adapter son organisation et ses structures à l'arrivée massive de patients, d'accueillir rapidement un grand nombre de victimes, d'assurer la sécurité des soins et des personnes tout en assurant la continuité du fonctionnement du service.



La sécurité des patients : fil rouge d'une bonne prise en charge

Les Centres Hospitaliers du Ternois, d'Arras et de Bapaume mettent en place une chambre des erreurs dans le cadre du GHAT pour la Semaine Sécurité des Patients organisée par la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) du 21 au 25 novembre 2016. L'objectif est de promouvoir le dialogue entre les professionnels de santé et les usagers (patients et résidents) sur des thématiques liées à la sécurité des patients grâce à un outil de simulation : la chambre des erreurs. Une chambre de patient ainsi qu'une salle de soins ont donc été reconstituées. Un faux patient occupait la chambre dans laquelle 19 « erreurs » relatives à l'hygiène, à la bientraitance, à l'identitovigilance, au circuit du médicament ont été glissées.

Les professionnels, patients et le grand public ont pu visiter la chambre, ouverte à tous pendant 2 jours. Chaque participant devait enquêter et identifier les erreurs. Pour ce faire un questionnaire était remis à l'entrée de la chambre. Après corrections, les réponses obtenues servent ensuite de base pour améliorer les pratiques professionnelles et, par conséquent, la sécurité dans la prise en charge des patients.



Renouvellement du Conseil de bloc

Selon la réglementation, chaque établissement concerné doit se doter d'une instance de gouvernance, le Conseil de bloc, dont le rôle est de faciliter l'organisation du bloc opératoire. Y sont traités les sujets relatifs aux problématiques de fonctionnement global du bloc tels que le règlement intérieur, les chartes de fonctionnement ou encore la gestion des plages horaires.

En novembre, le Conseil de bloc du CHA se renouvelle avec 17 nouveaux membres qui élisent en leur sein le nouveau président du Conseil, Dr Adrien Bonnet. Le conseil de bloc se réunit tous les trois mois. Les 17 membres ne sont autres que les représentants des utilisateurs du bloc : directeur, représentants des spécialités non chirurgicales, chefs de services de chirurgie, représentants des IBODE/IADE, chef du pôle plateau technique de diagnostic et d'intervention. L'objectif est d'avoir une instance de pilotage du bloc opératoire qui soit opérationnelle et efficace. En effet, le conseil de bloc a vocation à prendre des décisions portant notamment sur la validation des vacations opératoires (planification), l'élaboration des règles de fonctionnement du bloc relatives à l'organisation du plateau technique dans un but d'optimisation des ressources et des moyens, sur la qualité et la sécurité de la prise en charge des patients, sur les conditions de travail des personnels et conditions d'exercice des chirurgiens et anesthésistes.

Nouvelle présidente à la Commission Des Usagers (CDU)

La Commission Des Usagers (CDU), anciennement Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de Prise en Charge (CRUQPC), est une instance installée dans chaque établissement de santé. Elle a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des patients, de leur proche et de leur prise en charge. Le 2 décembre 2016, Nelly MARETTE, Cadre de santé, en est élue Présidente.

Madame MARETTE, quel est votre parcours professionnel ?

En 1996, je sors de l'école en tant qu'infirmière diplômée d'Etat. Je rentre à ce titre au Centre Hospitalier d'Arras le 1er janvier 1997 au service des urgences. En mai 2001, je suis mutée dans le service d'hémodialyse jusqu'en mars 2009, date à partir de laquelle j'occupe un poste faisant-fonction de cadre en exploration fonctionnelle / endoscopie. Après avoir fait l'école des cadres en 2012, je réalise une mission temporaire à l'EHPAD de Dainville entre juillet et septembre 2013 avant d'exercer en tant que cadre de santé au service de gastroentérologie. Depuis le 14 novembre 2016, je suis cadre au sein du service oncohématologie en plus de la gastroentérologie.

En plus de votre travail de cadre de santé, vous êtes présidente de la CDU. Qu'est-ce qui vous attire dans cette seconde mission ?

Avant même la mise en place de la CDU, j'étais déjà médiateur non médical suppléante. Aujourd'hui je suis Présidente de la CDU et médiateur non médical du CHA. Pour moi, il s'agit d'une mission transversale, non directement liée à ma fonction, que j'investis pour la Direction Générale. Occuper une fonction de médiateur requiert de bonnes qualités relationnelles. Il s'agit de répondre à un mécontentement du patient et apaiser un conflit sous-jacent car je ne pense pas que ce soit dans le conflit qu'on avance. Je pense qu'il faut favoriser l'écoute et l'échange avec les personnes, c'est en tout cas un leitmotiv pour moi. En tant que cadre de santé, être médiateur me permet également d'échanger avec les équipes sur les réclamations de patients portées à ma connaissance et de remettre en question les pratiques professionnelles dans une logique de retours d'expérience. Les équipes soignantes des services ont souvent la « tête dans le guidon ». Mon investissement à la CDU me permet de prendre le recul nécessaire à l'amélioration de la qualité de prise en charge des patients.

Concrètement, comment se passe le traitement d'une réclamation ?

Pour chaque réclamation l'établissement se doit d'apporter une réponse au plaignant sous huit jours. Au CHA, une cellule de gestion des plaintes et de réclamations se réunit régulièrement. Afin de trouver une issue favorable au conflit, une médiation peut être proposée au réclamant qui peut se faire accompagner d'un Représentant des Usagers de l'établissement. Lors de cette rencontre, on reprend les griefs, on échange des informations mais surtout, on écoute le plaignant afin de comprendre la situation, lui fournir des explications et proposer des solutions. Les conclusions issues de la médiation font l'objet d'un rapport élaboré par le médiateur, adressé à la CDU et remis au plaignant.

Quelles différences identifiez-vous entre la CRUQPC et la CDU ?

Un décret du 1er juin 2016 met en place la CDU en application de la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016. La composition reste la même mais les missions de la commission évoluent. Elle participe notamment à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement concernant l'accueil, la prise en charge, les droits et l'organisation des parcours de soins des patients. Elle est informée de la survenue d'événements indésirables graves à l'hôpital, sujet sur lequel la CDU peut également être force de proposition.



Nelly Marette

Quatre élus Représentants des Usagers :

MICHÈLE JOLY,
UFC-Que choisir,
également Vice-Présidente
de la CDU
GÉRARD DELLIS,
Association Française des
Diabétiques Artois
ANDRÉ BOUZIGUES,
UDAF
GÉRARD PEZE,
Ligue contre le cancer

Séminaire médical

Le 14 décembre, le Groupe Hospitalier de Territoire Artois-Ternois (GHAT) organisait un séminaire médical de territoire à l'IFSI du CHA. Les équipes de Nordmann Conseil et PKCS, cabinets de conseil, ont réalisé ce séminaire et accompagné les participants dans la réflexion menée sur l'élaboration du projet médical partagé pour le GHAT. Pour rappel, le GHAT a pour spécificités d'être composé d'un seul établissement MCO, le Centre Hospitalier d'Arras, et de deux établissements SSR (les Centres Hospitaliers de Bapaume et du Ternois). Ces trois établissements se situent sur un territoire vaste, urbain et rural, dont les problématiques de santé sont autant d'enjeux à relever pour l'hôpital.

L'enjeu du séminaire a été de réunir la communauté médicale du GHT et autres partenaires extérieurs dont Artois Radiologie, le Centre Marie Curie, l'EPSM Saint-Venant,

la Polyclinique du Ternois et Santélyss afin de travailler sur l'offre de soins et les besoins de la population à l'échelle du territoire de santé de l'Artois-Ternois.

L'hôpital a besoin de sortir de ses murs. Pour ce faire, il se doit de consolider ses liens avec les différents professionnels et acteurs de santé du territoire, d'utiliser la télémédecine afin de favoriser l'égalité d'accès aux soins pour tous et de s'inscrire dans une nouvelle conception de prise en charge des patients notamment celle qui favorise le « virage ambulatoire ».

Les participants se sont partagés en 5 ateliers de travail dont les thématiques reprennent les priorités du projet médical pour le GHT à savoir : développer l'offre territoriale sur certains besoins insuffisamment couverts, améliorer l'attractivité de l'offre MCO en déployant des stratégies ciblées territorialement, soutenir le projet de renforcement

de l'offre d'aval au MCO, favoriser la collaboration médicale territoriale et structurer les filières de soins non programmées. Les propositions, idées et réflexions qui ont émergées à l'issue des travaux de groupe ont ensuite fait l'objet d'une restitution en plénière.

Pour conclure, ce séminaire fut le lieu de tous les rappels notamment celui sur l'importance d'une étroite « collaboration » entre tous les acteurs de santé du territoire (qu'ils soient hospitaliers ou de ville, professionnels médicaux ou paramédicaux). Enfin cela n'a de sens que si le patient reste au cœur de la démarche avec pour objectif de faciliter son parcours de soins.

Les réflexions abordées, discutées et élaborées lors de cette rencontre ont vocation à se développer en interne au sein des établissements par l'organisation de plusieurs groupes de travail début 2017.

Chirurgie esthétique

Dr BONNET - Chef de service - Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique



Le CHA obtient l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour exercer une activité de chirurgie esthétique en plus d'une activité de chirurgie plastique et reconstructrice. La demande d'autorisation a été déposée à l'ARS en février et a été acceptée en juillet. Une visite de conformité, ayant eu lieu en octobre, a validé le démarrage de l'activité. Fin novembre la première patiente de chirurgie esthétique était prise en charge à l'hôpital d'Arras. Cette offre de soins répond à une demande de la population. En effet, plusieurs patients du CHA avaient émis le souhait de bénéficier d'une prise en charge en chirurgie esthétique. Le CHA innove en proposant cette offre. Il existe encore peu de structures publiques qui proposent une prise en charge en chirurgie esthétique exclusivement publique.

Une autorisation d'activité de soins, qu'est-ce que c'est ?

Les projets relatifs à la création de tout établissement de santé, la création, la conversion et le regroupement des activités de soins, y compris sous la forme d'alternative à l'hospitalisation, et l'installation d'équipements matériels lourds sont soumis à l'autorisation préalable de l'Agence Régionale de Santé. Si le projet répond, entre autres, aux besoins de santé de la population, qu'il est compatible avec les objectifs du schéma de santé, et qu'il satisfait à des conditions techniques de fonctionnement alors l'ARS délivre une autorisation d'activité pour une durée de 5 ans renouvelable. Suite à la délivrance de l'autorisation et dans un délai de 6 mois, une visite de conformité est organisée entre le titulaire de l'autorisation et l'ARS qui est le dernier contrôle sur place avant de le démarrage de l'activité ou du projet en question.

Appui de l'ANAP dans la mise en œuvre du virage ambulatoire



L'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance des Etablissements de santé et Médico-sociaux) accompagne le CHA dans la mise en œuvre du « virage ambulatoire ». Le projet consiste à développer les prises en charge en ambulatoire, optimiser et ajuster la durée du séjour hospitalier aux besoins du patient et ainsi recomposer l'offre de l'hôpital en lits d'hospitalisation conventionnelle. Le pôle de médecine participe au programme dont le périmètre concerne l'Hôpital de jour multidisciplinaire, l'Hôpital de jour d'oncologie, l'Hôpital de jour de gériatrie, l'Hôpital de jour de pédiatrie et les 4 places de polysomnographie.

Le « virage ambulatoire »

La politique de santé publique parle de « virage ambulatoire ». Il concerne les domaines de la chirurgie et de la médecine. Face à l'augmentation des inégalités d'accès aux soins et à la situation dégradée des finances publiques et hospitalières, il s'agit d'accompagner la transformation de notre système de santé vers une qualité accrue du service rendu tout en améliorant l'efficacité de son organisation. Ainsi, afin de mieux répondre à la fois aux besoins de la population et aux exigences économiques, il faut privilégier le développement massif des alternatives à l'hospitalisation pour réaliser le « virage ambulatoire ». Concrètement cela consiste à permettre aux personnes de passer moins de temps à l'hôpital et plus de temps chez eux. Cela a pour corollaire l'amélioration de la coordination entre les professionnels de santé hospitaliers et les professionnels de santé qui travaillent en ville.

ENQUÊTE DE SATISFACTION MATERNITÉ

Depuis Juin, une enquête de satisfaction maternité est menée, « *Votre séjour dans le service de maternité* » auprès des patientes pour évaluer leur niveau de satisfaction concernant l'hôtellerie, l'ambiance et l'environnement ainsi que les soins reçus lors de leur séjour dans le service maternité du CHA. Le service récolte 653 réponses sur 1245 questionnaires distribués. Plus de 98% des patientes recommanderaient ce service à leurs proches.

EN SAVOIR PLUS

Le CHA est venu en aide au Centre Hospitalier de Lens qui a dû fermer un certain nombre de ses lits de réanimation en néonatalogie et dans la prise en charge des grossesses à risque en admettant dans ses services les patients lensois. Dès lors, le CHA se positionne comme un véritable recours pour tout le territoire.

Le CHA : meilleur élève dans la lutte contre les infections nosocomiales

Enjeu majeur pour la qualité et la sécurité des soins, la maîtrise du risque infectieux associé aux soins est évaluée tous les ans dans chaque établissements de santé. Une série d'indicateurs suivis de près par le Ministère de la Santé et la Haute Autorité de Santé notés de A à E (A étant la meilleure note et E la moins bonne, F pour les établissements non répondants). Pour 2015, le CHA est classé A pour l'ensemble de ses indicateurs.

C'est l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH) qui mène la politique de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins sur le terrain. Composée d'un médecin, d'un cadre supérieur de santé, de trois d'infirmières hygiénistes et d'une secrétaire, l'EOH s'organise en équipe mobile d'hygiène et d'infectiologie (EMHI) pour se répartir les tâches dans les différents pôles d'activité de l'hôpital.

Ces bons résultats sont donc le fruit du travail d'équipe mené par l'EOH et de l'adhésion forte des personnels médicaux et paramédicaux à la politique de lutte contre les infections nosocomiales. Cela se traduit concrètement pour le patient par une diminution du risque de contracter un Staphylococcus Aureus Résistant à la Méthicilline (SARM), dit staphylocoque doré, lors de son séjour à l'hôpital.





Développer le lien Ville-Hôpital



L'enjeu pour le GHAT, c'est aussi celui de s'inscrire dans le découloignement efficace de ses activités hospitalières avec la ville et les structures médico-sociales. Autrement dit, pour assurer une offre de soins complète et répondre aux besoins de santé des habitants de l'arrageois, du ternois et du bapalmois, le GHAT veut favoriser la collaboration entre tous les acteurs et professionnels de santé du territoire. En ce sens, le GHAT s'engage dans l'amélioration des relations et de la communication entres les professionnels hospitaliers et de ville mais aussi dans l'amélioration du maillage territorial par la technologie via le recours à la télémédecine par exemple. Utiliser la télémédecine et notamment la téléconsultation et la télé-expertise sur certaines spécialités, comme la gériatrie, permet de pallier les manques de spécialistes dans certaines zones géographiques et éviter aux patients de se déplacer.

LA TÉLÉMÉDECINE EN DÉFINITIONS

La télémédecine est une forme de pratique médicale à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication. Elle permet au patient de bénéficier d'une prise en charge rapide et pertinente en favorisant la collaboration médicale. Elle met en rapport, entre eux ou avec un patient, un ou plusieurs professionnels de santé dont un professionnel médical obligatoirement afin d'établir un diagnostic, de réaliser des actes et prestations ou encore d'effectuer une surveillance de l'état des patients. Cinq actes de télémédecine sont reconnus : la téléconsultation (consultation à distance entre un médecin et un patient), la téléexpertise (permettre à un professionnel médical de solliciter à distance l'avis d'un autre professionnel médical), la télésurveillance médicale, la téléassistance (permettre à un professionnel médical d'assister un autre professionnel de santé à distance pendant la réalisation d'un acte) et la réponse médicale urgente (SAMU, centre 15).

Aussi, afin d'étoffer l'offre de soins de proximité, plusieurs médecins spécialistes du CHA assurent des heures de consultations au Centre Hospitalier de Bapaume dans le cadre de ce que l'on appelle les « **Consultations avancées** » notamment en urologie (Dr BOZZINI), en gynécologie-obstétrique (Dr HENRIET), en traumatologie (DR BLONDEAU) et en gastro-entérologie (Dr JANICKI). Début 2017, deux médecins (Dr AAZIB et Dr BENZIANE) assureront des consultations avancées à Bapaume en néphrologie.

Les consultations avancées, en rapprochant les médecins spécialistes du lieu de vie du patient, améliorent l'accès aux professionnels de santé dans les territoires à démographie médicale fragile. De plus, elles favorisent un dépistage précoce des pathologies permettant une prise en charge adéquate pour le patient.

Logigrammes de soins

Le patient sera mieux orienté dans les différents services de l'hôpital. Les logigrammes de soins en passe d'être édités décrivent, selon la pathologie traitée (98 pathologies sont identifiées), et permettent de visualiser de façon séquentielle et logique l'enchaînement des actions à mener et des décisions à prendre pour orienter le parcours du patient en fonction de sa maladie. Ces logigrammes de soins définissent des règles d'hospitalisation en clarifiant les procédés et l'organisation médicale et paramédicale de l'hôpital. En concevant les logigrammes ensemble et en s'y référant régulièrement, les équipes du CHA développent une compréhension commune des situations au bénéfice du patient dont les besoins seront mieux pris en compte.



A-C. Morel, C. Gérard, F. Despinoy

Certification qualité

Les experts-visiteurs de la Haute Autorité de Santé (HAS) procèderont à la visite de certification commune du CHA et du Centre Hospitalier de Bapaume en Juin 2017. C'est un moment d'évaluation important pour l'hôpital puisqu'il sera jugé sur sa capacité de s'engager dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité. Même si le CHA vise l'excellence dans sa politique de gestion des risques, pilier essentiel à l'amélioration de la qualité des soins, c'est sans se reposer sur ses acquis qu'il mobilise l'ensemble des acteurs dans cette démarche couteuse en énergie.

Parmi ces acteurs, les Représentants des Usagers sont très impliqués dans la démarche. Investis dans les groupes de travail qualité, ils collaborent avec les professionnels de santé, participent à l'élaboration du Compte qualité (outil de suivi des actions en matière de gestion des risques et d'aide à la décision). Leur collaboration est précieuse. Elle apporte la connaissance de l'expérience singulière du patient et de ses attentes qui restent des atouts essentiels pour parvenir à améliorer sa prise en charge.



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

L'Hôpital innove dans la prise en charge chirurgicale

Courant janvier 2017, après vérification de leur identité par une infirmière dédiée, les patients seront accueillis, le matin même de leur intervention chirurgicale, au sein d'une unité d'accueil pré-interventionnelle située à proximité du bloc opératoire mais distincte de l'unité d'hospitalisation. Cette unité, qui s'apparente à un salon d'attente composé de 10 fauteuils au maximum, demeure encore un concept novateur à l'hôpital. Un brancardier viendra ensuite chercher le patient au salon pour le diriger

à pied ou en fauteuil vers le bloc opératoire. Cela évite au patient d'arriver la veille de l'intervention et de passer une nuit à l'hôpital. Cette unité lui permet aussi de bénéficier d'un accueil approprié par une équipe de soins dédiée et formée à sa préparation préopératoire. Le patient va être conditionné pour qu'il aborde au mieux son intervention dans le cadre d'un accompagnement individualisé.

A cela s'ajoute le projet d'ouvrir un salon de sortie en hospitalisation conventionnelle. Le patient pourra y patienter

en attendant l'arrivée de son transport ou de sa famille afin de retourner à son domicile.

Avec un tel système, le patient libèrera sa chambre le matin la rendant disponible pour une autre personne.

C. Payen, L. Lemaire, E. Bouriez



Passeport ambulatoire renouvelé

Courant 1er semestre 2017, le CHA sortira son nouveau passeport ambulatoire. Il sera remis au patient, qui le conservera tout au long de sa prise en charge, uniquement dans le cadre d'une intervention chirurgicale en ambulatoire. Via ce support, le patient disposera de toutes les informations nécessaires relatives à sa prise en charge, à la nature des soins et de l'intervention, aux modalités administratives d'admission et de sortie, aux prescriptions d'examens, de médicaments et de soins, et à la continuité des soins, aux consignes postopératoires...

Le passeport servira également de support pour faciliter le partage des informations entre le patient et l'ensemble des professionnels de santé concourant à sa prise en charge. En aidant le patient, et ses proches, à préparer son intervention, le passeport sécurise et tranquillise les soins.

Le +

Taux de chirurgie ambulatoire du CHA : 40,7%

Qu'est-ce que la chirurgie ambulatoire ?

La chirurgie ambulatoire est une alternative à l'hospitalisation conventionnelle. Elle recouvre « l'ensemble des actes chirurgicaux ou d'investigation, programmés et réalisés dans les conditions techniques de sécurité d'un bloc opératoire, sous une anesthésie de mode variable et selon les modalités permettant sans risque majoré, la sortie du patient le jour même de son hospitalisation » selon la définition de la Conférence de consensus de mars 1993. Faire entrer et sortir le patient le jour même de son hospitalisation nécessite la mise en place d'une organisation hospitalière pertinente et rigoureuse centrée sur le patient capable d'anticiper ses besoins tout au long de son parcours de soins que ce soit avant, pendant ou après son intervention. C'est ce à quoi le passeport ambulatoire aspire.

Certification des comptes

En Juin 2015 la CHA lance la mission d'accompagnement et de préparation à la certification de ses comptes avec KPMG, cabinet leader en France dans les domaines de l'audit et du conseil.

Les Centres Hospitaliers dont les recettes totales sont supérieures à 100 millions d'Euros par an, sont soumis à l'obligation de faire certifier leurs comptes chaque année par un commissaire aux comptes. Cette obligation prévue dans la loi Hôpital, Patient, Santé et Territoires du 21 juillet 2009, dite loi HPST, vise à s'assurer de la maîtrise des risques financiers, de la sincérité de la tenue des comptes et en conséquence refléter une image fidèle de la situation financière et patrimoniale des hôpitaux.

Engagé dans ce processus et en fonction de la qualité de son dispositif de contrôle interne, de la qualité de ses états financiers et de la fiabilité des systèmes d'information, le CHA se verra attribué en 2017 une certification sans réserve (le résultat des contrôles du commissaire aux comptes s'est révélé satisfaisant), une certification avec réserves (le commissaire aux comptes est en désaccord sur les règles et méthodes comptables) ou un refus de certification (le commissaire aux comptes est en désaccord sur l'application des règles et méthodes comptables et les incidences sont importantes).



Filière de soins innovante

Projet innovant en milieu hospitalier, le CHA crée une véritable filière chirurgie dentaire, stomatologie et maxillo-faciale qui devrait augmenter l'attractivité d'une carrière médicale dans ces spécialités d'autant plus qu'il n'existe pas d'offre dentaire hospitalière sur le territoire de santé du CHA.

Seront proposées des consultations pour la réalisation de soins conservateurs, d'avulsions dentaires et de la pose de prothèses.

Le rétablissement et le développement de la filière stomatologie conduira à réaliser des actes externes et plus invasifs au bloc opératoire avec à long terme la perspective du développer une activité d'implantologie. Enfin l'offre de soins en chirurgie maxillo-faciale sera renforcée avec l'arrivée d'un médecin assistant à temps partagé.

Avec des besoins spécifiques au niveau bucco-dentaire, les patients gériatriques, carcinologiques et psychiatriques profiteront pleinement de cette nouvelle offre. L'ambition de cette nouvelle filière de soins publique est aussi celle de contribuer à la réduction des inégalités d'accès aux soins dentaires qui existent aujourd'hui au niveau national pour un grand nombre de personnes.



Déménagement de l'Etablissement Français du Sang



Après une courte période de travaux de rénovation, l'Etablissement Français du Sang (EFS) va déménager son centre de collecte de dons de Dainville dans les locaux du Centre Hospitalier d'Arras, rue Auguste Dumand.

L'arrivée de l'EFS sur le site du CHA marque la concrétisation d'un partenariat fort entre deux institutions au service de la population du territoire. Au-delà de l'ouverture sur la ville, il s'agit de faciliter et renforcer un lien de proximité avec les donneurs réguliers mais aussi potentiels.

RDV en ligne

Tout un chacun pourra prendre rendez-vous avec un médecin de l'hôpital depuis son ordinateur d'ici la fin du premier semestre 2017. Déjà, le numéro unique de la CHALine permet de centraliser la demande de rendez-vous par téléphone. Ouvrir un accès web via la plateforme Mوندوكتور.fr permet de toucher un plus large public.

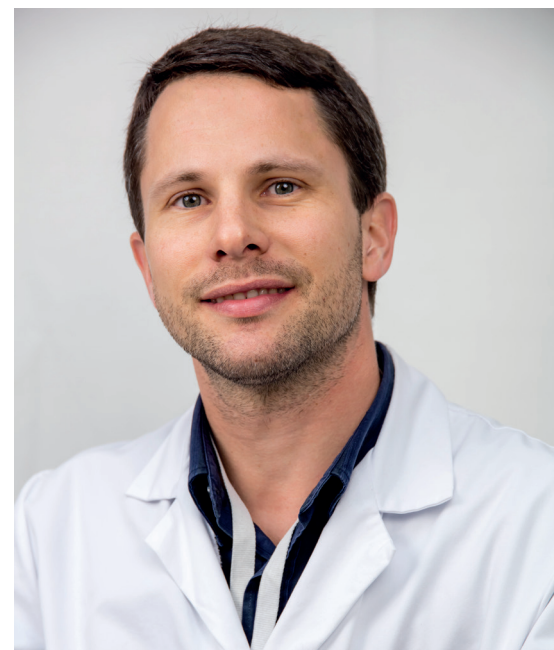
Implantation d'un automate à la pharmacie

Le circuit du médicament et la qualité de la prise en charge médicamenteuse sont deux priorités dans le domaine de la qualité et de la gestion des risques.

En 2017, la pharmacie du CHA s'équipera d'un automate permettant le surconditionnement des médicaments (emballage reprenant pour chaque unité : le nom, le dosage, le numéro de lot et la date de péremption de la spécialité), dont la date de livraison est prévue pour mi-février. Cette acquisition permettra à la pharmacie de se mettre en conformité avec la réglementation et de sécuriser le circuit du médicament conformément à la réglementation en vigueur. En effet, l'automate permet de réduire les sources d'erreurs dans la préparation des traitements des patients, en se basant directement sur les prescriptions établies par les médecins et validées par les pharmaciens, puisqu'il sera interfacé avec les logiciels de prescription, d'analyse d'ordonnances et de gestion de stocks de l'établissement. Les traitements patients se présenteront ainsi sous forme de sachets nominatifs, incluant la plupart des formes pharmaceutiques existantes, ce qui constitue un véritable défi technologique.

Au-delà de la sécurisation du circuit du médicament, l'automate permet un gain de temps pour les infirmiers dans la préparation des traitements, le déclenchement et le rangement des commandes de médicaments. Une réduction des consommations de médicaments est également attendue, par la réduction des stocks dans les services et la diminution du nombre de plaquettes de médicaments découpées et de médicaments périmés, qui sont actuellement jetés. Cela permettra en outre d'atteindre les objectifs du Contrat de Bon Usage signé entre l'ARS et l'hôpital (notamment d'atteindre 60% de lits MCO en dispensation nominative informatisée d'ici 2018) et de répondre aux exigences du manuel de Certification de la Haute Autorité de Santé (en particulier de fournir aux services de soins 100% de médicaments sous forme unitaire, dès juin 2017).

En termes de capacité, l'automate peut couvrir l'ensemble des besoins en traitements pour 600 lits. Des préparateurs en pharmacie seront chargés d'approvisionner l'automate et réaliser quotidiennement plusieurs séries de contrôles, afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'erreur dans la préparation des traitements. La mise en route de cet automate sera progressive. La neurologie sera le service pilote pour démarrer cette montée en charge.



Dr Olivier Canon



Modèle d'automate

Labellisation du court séjour gériatrique

Les personnes âgées doivent pouvoir bénéficier d'un parcours de prises en charge sans rupture. Le GHAT a la volonté de valoriser cette prise en charge par une labellisation de sa filière gériatrique qui doit tendre vers l'excellence dans l'évaluation, l'orientation, l'éducation et la prévention.

Afin de répondre aux besoins spécifiques de ces patients, l'offre hospitalière doit être organisée en une filière de soins qui permet, d'une part, aux patients âgés de bénéficier d'un accès à une offre de soins complète et de proximité et, d'autre part, aux professionnels et établissements impliqués de mieux s'articuler entre eux. Une filière doit être composée de différents « maillons » qu'il s'agit de faire fonctionner harmonieusement au niveau d'un territoire.

Ces « maillons » le GHAT, et notamment le CHA, les possède à savoir : une unité de consultation et d'hospitalisation de jour gériatrique (permettant d'orienter rapidement le patient dans la filière ou vers un autre service selon sa pathologie), un service de Court Séjour Gériatrique (CSG), une unité de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), une unité de soins de longue durée et une Equipe Mobile d'Evaluation Gériatrique (EMEG).

Le CHA s'engage dans la labellisation de son service de CSG, noyau dur de la filière gériatrique, dans la perspective de l'entière labellisation de cette dernière qu'il forme dans le cadre du GHAT avec les Centres Hospitaliers de Bapaume et du Ternois. La labellisation permet de favoriser la diffusion d'une culture gériatrique et de conforter une organisation efficace des soins via l'élaboration de plans d'action communs entre les différents acteurs du territoire concernés.

Soutien aux sans abris

Le CHA passe convention avec le Petit Atré, foyer d'hébergement pour sans abri à Arras. La structure est ouverte 24/24h toute l'année. Les résidents payent un loyer qui correspond à 30% du montant de leurs ressources. Les personnes sans domicile fixe dont l'état de santé, sans besoin d'hospitalisation, le nécessite bénéficieront d'une prise en charge médico-sociale adaptée grâce aux 8 Lits Halte Soins Santé (LHSS) dont le Petit Atré s'est doté en février 2016. En mettant à disposition du Petit Atré tous les moyens utiles à la qualité de cette prise en charge (médicaments, matériel médical...), le CHA facilite le recours aux soins des personnes en grande précarité ou en situation d'exclusion.

La psychiatrie s'organise

Le CHA participe à la création de la Communauté Psychiatrique de Territoire (CPT) de l'Artois avec le Centre Hospitalier de Bapaume, l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) Val de Lys – Artois, le Centre Hospitalier de Lens, le Centre Hospitalier d'Hénin-Beaumont et l'AHNAC. Une réunion de présentation du projet médical de santé mentale partagé par l'ensemble de ces acteurs est prévue début 2017 avec l'Agence Régionale de Santé. Les patients qu'ils soient mineurs, majeurs, âgés, avec autisme, dépendant de drogues ou encore placés sous-main de justice bénéficieront à travers les actions mises en place par la CPT d'une meilleure reconnaissance de leurs véritables besoins. A titre d'exemple, le dispositif VIGILAN'S, permettant la prise en charge à distance du risque suicidaire, pourra être déployé au niveau régional et ainsi réduire la mortalité par suicide.



Brancardage

Le CHA va prochainement se doter d'un logiciel de régulation du brancardage afin d'optimiser les transports et les déplacements des brancardiers et ainsi diminuer les retards de prise en charge. Le projet d'améliorer les flux de transport internes de personnes a été initié en 2016. Le CHA compte 21 brancardiers qui assurent chaque jour les transports des patients entre les différents services et unités.

BAPAUME

Activités sanitaires

Soins de Suite et de Réadaptation

SSR Polyvalent
SSR Gériatrique

Equipe mobile de soins palliatifs

Dr Cliquennois
Dr Hatungimana

Dr Mathys
Dr Boucly

Structures médico-sociales

EHPAD Henri Guidet
EHPAD Maison de retraite
Foyer de vie pour adultes handicapés

Dr N'Guyen
Dr Delesalle
Dr N'Guyen

Activités du secteur de psychiatrie

Centre Médico-Psychologie (CMP)
SAAS (Service d'Accueil et d'Alternative Spécialisée)
Centre d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP)

Dr Patel, Dr Kraus
Dr Patel, Dr Bradier

TERNOIS

St Pol-sur-Ternoise

SSR Gériatrique / Consultations mémoire
SSR Gériatrique
EHPAD et USLD « Hortensias »
UHR/USLD « Aquarelle »
EHPAD « Oasis »
UVA « CarpéDiem » - HC - HT - AJ

Dr Lukowiak
Dr Maricot

Frévent

EHPAD « Allart de Fourment »
EHPAD « Pommiers »
UVA OLIVIERIS - HC - HT - AJ
FAM HV « Les Châtaigniers »
FOYER DE VIE « La Pannerie »
FAHV HT + HT « Les Châtaigniers »

Dr Mariojoules
Dr Smarandache
Dr Smarandache
Dr Bichani

Auxi-le-Château

EHPAD « Varennes »
UVA « Etincelle » HC - HT - AJ

Dr Smarandache



Groupe Hospitalier Artois-Ternois

L'EXCELLENCE, POUR TOUS





Centre Hospitalier d'Arras

Boulevard Georges Besnier - 62022 ARRAS

Tél : 03.21.21.10.10

Pour prendre rendez-vous :

CHA@LINE : 03.21.21.10.33

www.ch-arras.fr

Centre Hospitalier de Bapaume

55 Rue de la République - 62450 Bapaume

Tél : 03.21.16.06.00

Pour prendre rendez-vous : 03.21.16.06.06

Centre Hospitalier du Ternois

Rue d'Hesdin - 62130 Gauchin-Verloingt

Pour prendre rendez-vous : 03.21.03.20.00